



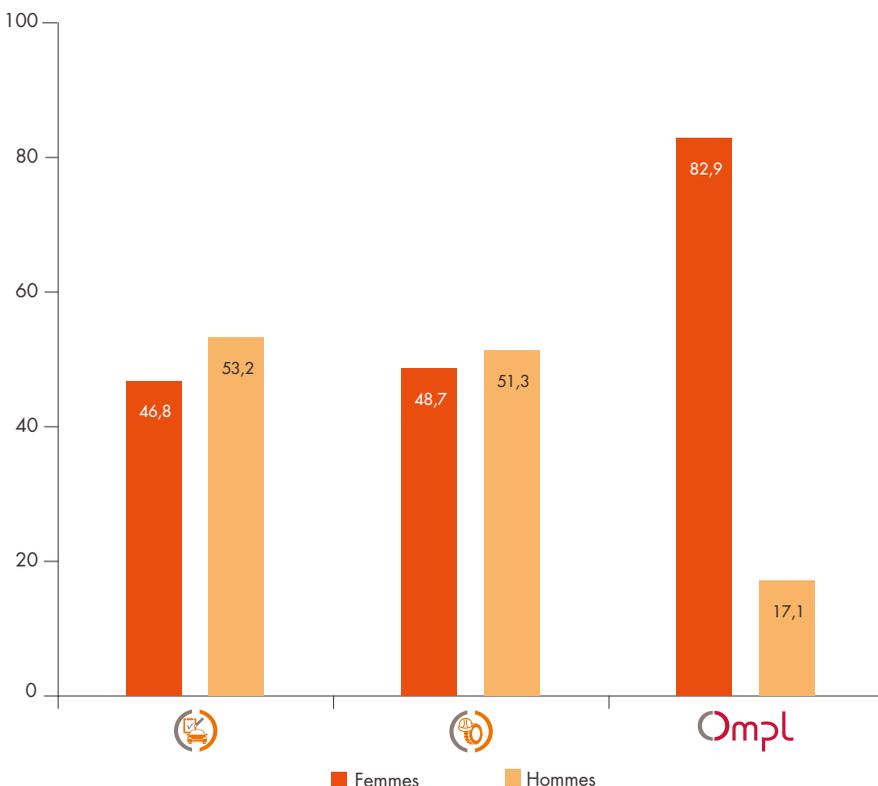
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des entreprises d'experts en automobile, à partir des données de la **DADS 2008-2016** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS MAJORITAIREMENT MASCULINS

Les emplois de la branche sont majoritairement masculins : 53,2 % des salariés sont des hommes. Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (51,3 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2016.



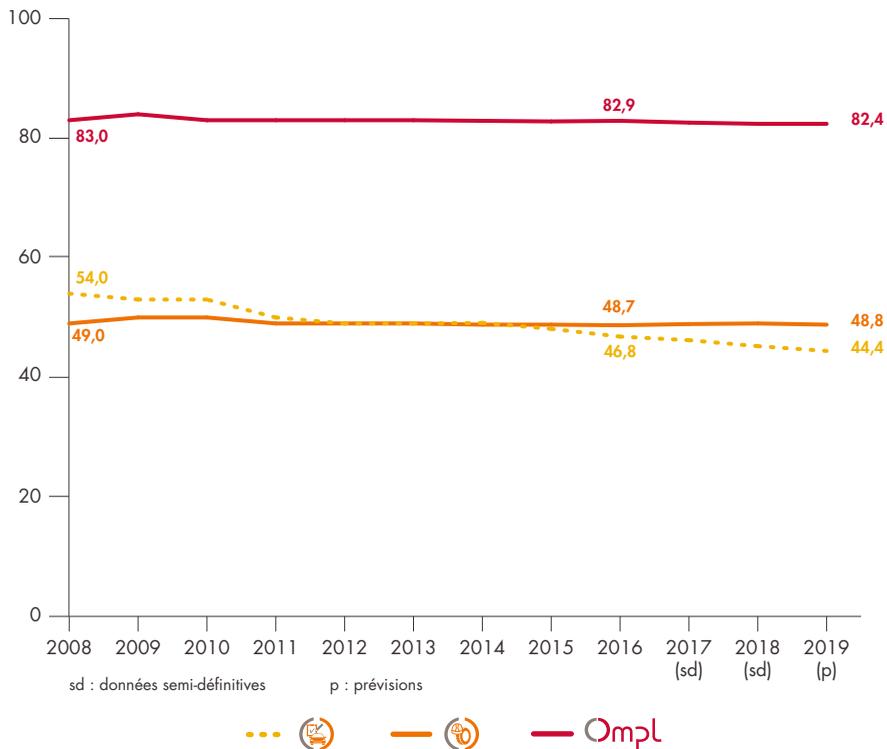
REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi de la branche diminue jusqu'en 2016.

Il baisse de 7,2 points.

Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

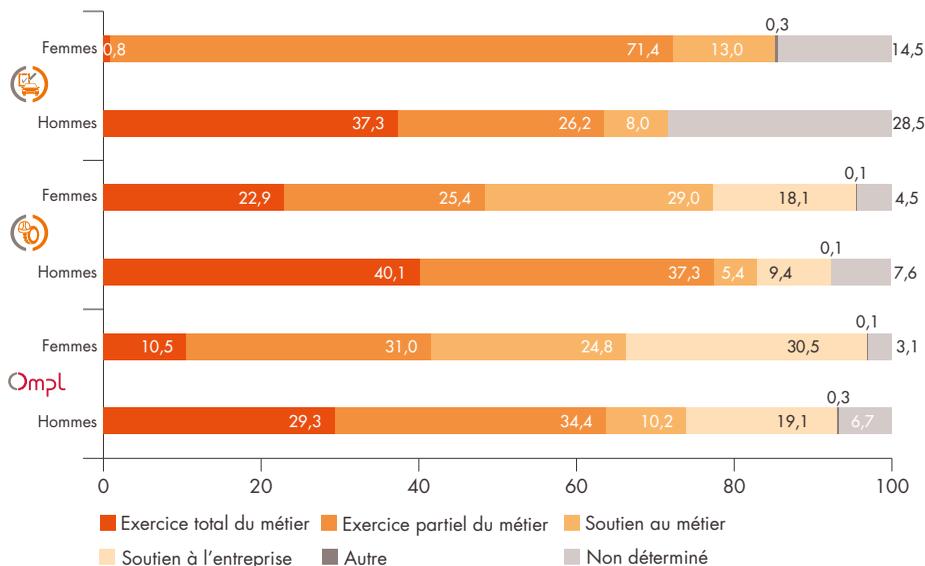


MÉTIER DÉPENDANT DU GENRE

Les emplois de la branche viennent surtout en support du métier et de l'activité de l'entreprise (soutien au métier – secrétaires, employés de services techniques et assurances... – et soutien à l'entreprise – employés administratifs, techniciens informatiques...).

Néanmoins, un effet du genre existe : 71,4 % des femmes exercent une activité de soutien au métier contre 26,2 % des hommes.

Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les femmes bénéficient moins souvent que les hommes de ce type de contrat (-5.2 points).

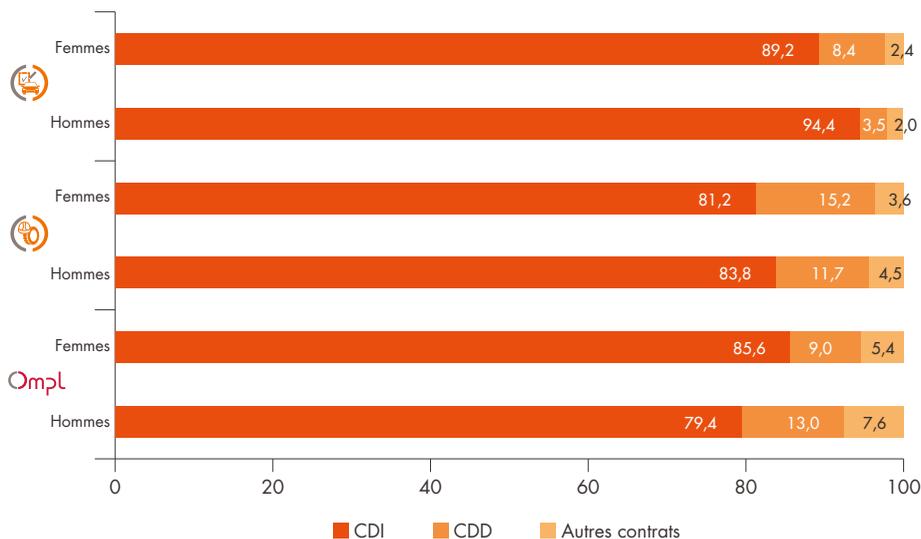


SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Corse (53,6 %) et atteint un minimum pour la Bretagne (42,5 %).

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Taux de féminisation par région (%)

Régions	Icon 1 (%)	Icon 2 (%)	Ompl (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	47,5	49,5	83,8
Bourgogne-Franche-Comté	50,5	48,7	86,4
Bretagne	42,5	47,1	83,5
Centre-Val de Loire	46,9	44,8	85,0
Corse	53,6	48,2	81,5
DOM	53,1	42,4	81,3
Grand Est	44,7	46,3	85,8
Hauts-de-France	44,8	43,7	83,0
Île-de-France	47,4	51,9	77,3
Normandie	45,3	43,2	85,0
Nouvelle-Aquitaine	44,0	47,2	84,6
Occitanie	46,4	48,7	84,6
Pays de la Loire	49,1	47,9	83,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	49,6	49,4	84,6
Ensemble	46,8	48,7	82,9

Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.